

Depuis la tenue de la dix-huitième Conférence générale de l'Unesco, observateurs et commentateurs mentionnent de plus en plus souvent la "politisation" de l'Organisation. Les débats politiques ne sont pas une nouveauté pour les institutions spécialisées de l'ONU. Ce qui est relativement nouveau, toutefois, c'est la prolifération et, dans certains cas, la prédominance des débats politiques qui ne ressortissent pas au mandat de ces institutions. Même si la publicité qui a entouré certaines prises de position de l'Unesco a fait de celle-ci un symbole de "politisation" induite, vous savez sans doute que d'autres institutions spécialisées sont également touchées par l'introduction d'éléments politiques étrangers aux problèmes techniques étudiés. Fait inquiétant, la possibilité de débats politiques comme ceux qu'on rencontre normalement à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité menace d'absorber le plus gros du temps et de l'énergie des réunions techniques, et de saper les efforts qu'ont déployés leurs participants pour s'attaquer sérieusement aux problèmes techniques de fond qui relèvent de leur compétence.

Tout en déplorant un tel état de choses, il nous faut comprendre que l'impression selon laquelle de tels débats politiques se multiplient est accentuée, depuis quelques années, par la rapidité et la constance avec lesquelles les nations occidentales se sont retrouvées dans une position minoritaire sur nombre de points soulevés à l'ONU. Les media y font largement écho, parfois en dramatisant.

J'ai à l'esprit les trois décisions que la dix-huitième Conférence générale de l'Unesco de 1974 a prises à l'égard d'Israël. L'une d'elles, vous vous en souvenez, concernait la demande d'adhésion d'Israël au groupe européen de l'Unesco. Or, cette demande a été rejetée malgré l'appui du Canada. La presse, par ses reportages dramatiques, nous a malheureusement donné l'impression qu'Israël avait été expulsé de l'Unesco, alors que cette question, comme vous le savez, n'a jamais été soulevée.

Les deux autres décisions se rapportaient à l'adoption, après de longs débats, de deux résolutions concernant Jérusalem et les territoires occupés. Le Gouvernement est d'avis que l'Unesco et les autres institutions spécialisées n'ont pas été créées et ne sont pas mandatées pour discuter de questions politiques. Dans le cas précis du Moyen-Orient, il est évident que les vastes problèmes politiques en cause ne peuvent pas être adéquatement pris en compte par un organisme comme l'Unesco dont la compétence se limite aux questions à caractère éducatif, scientifique et culturel. C'est pourquoi le Gouvernement du Canada déplore publiquement la fréquence des discussions politiques dans cette organisation et l'introduction de questions étrangères à ses grands objectifs.